



Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre

Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1181 du 14 Mai 1945

YD/AMK 189/16

COMMUNIQUE

Après Paris, Saint-Denis et Magnanville, la ville de Nice vient d'être frappée par une innommable action terroriste endeuillant, une nouvelle fois, des dizaines de familles et la France tout entière.

Les assassins ont choisi, pour perpétrer leur crime, ce jour de Fête nationale, symbole de l'union des Français, autour des valeurs de la République.

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) s'incline avec une grande compassion devant la douleur des proches de ces familles décimées victimes innocentes de la folie des hommes, adresse ses vœux d'un rapide rétablissement aux blessés dont beaucoup ressentiront à jamais dans leur chair et dans leur âme, les terribles circonstances de cette tragédie barbare.

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) considère qu'aucune idéologie ne peut justifier de tels actes inqualifiables, s'associe à toutes les mesures qui seront engagées, quel qu'en soit le niveau, pour éradiquer, sur l'ensemble de la planète, ce cancer de l'Humanité.

Paris, le 15 juillet 2016